

COMMUNE DE LABEGUDE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 23 FEVRIER 2017**

L'An deux mille dix-sept et le jeudi 23 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 15 février 2017

Présents : Mmes CHOLVY Paulette, DUCHAMP Cécile, FRENEAT Nathalie, HUOT Michèle, PETYT Corinne, PLAN Marie-Paule, RAOUX Mélody MM BOIRON Jean-Claude, CLADT Bernard, KAPPEL Roger, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Absente excusée : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie

Absent : M. CHANEAC Alain

Secrétaire de Séance : Mme DUCHAMP Cécile

N°11/2017

**OBJET : MOTION DE SOUTIEN RELATIVE A L'ANTENNE COMMERCIALE
DE L'ANCIENNE GARE D'AUBENAS**

Une boutique SNCF subsiste à AUBENAS dans l'ancienne gare depuis la disparition des trains en 1968. Ce point de vente est, à ce jour, le seul point d'accès commercial aux prestations SNCF sur le sud Ardèche. A ce titre, il est utilisé par de nombreux voyageurs pour préparer leur voyage, ou pour acheter des billets.

En particulier, il permet la délivrance aux étudiants des abonnements et réductions, qui ne sont pas commercialisés ailleurs sur le territoire. Il délivre aussi les billets de train en correspondance avec les cars Rhône Alpes pour Valence et Montélimar.

La population utilisatrice de ce point de vente est unanime pour constater qu'il rend des services qui ne sont proposés nulle part ailleurs dans le secteur.

De plus, des enjeux énergétiques et climatiques auxquels nos sociétés sont confrontées imposent de promouvoir les transports en commun par tous les moyens.

Pourtant malgré cela, la SNCF a prévu de fermer les services commerciaux et de guichet de l'ancienne gare d'AUBENAS avec des conséquences négatives certaines.

La population sud ardéchoise, déjà à l'écart du réseau ferré, se verrait ainsi privée d'un service commercial de proximité lui permettant d'avoir accès à la billetterie, aux horaires et aux tarifs dans de bonnes conditions. Il est à souligner qu'une part importante de la population du bassin d'AUBENAS est dans une situation sociale difficile induisant des difficultés de transport qui seraient encore accrues si le guichet SNCF venait à fermer.

.../...

Par ailleurs, la commune de LABEGUDE fait partie de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas qui s'est engagée dans une démarche de transition énergétique qui passe par le développement des transports en commun. A ce titre, elle a été labellisée Territoire à Energies Positives pour la Croissance Verte.

En conséquence, au regard de :

- l'enclavement du territoire de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas ;
- l'absence d'autres points de vente de billets SNCF ;
- la précarité de la population desservie ;

et après en avoir délibéré, le conseil municipal de la commune de LABEGUDE à l'unanimité s'oppose à la fermeture de la gare/guichet SNCF d'AUBENAS et demande :

- à la SNCF de reconsidérer sa décision de fermer le guichet d'AUBENAS
- au Ministre des transports, administrateur majoritaire, de prendre position et d'agir contre cette fermeture
- aux parlementaires de prendre position et d'agir contre cette fermeture
- aux conseillers et conseillères régionaux ardéchois d'agir à l'échelle de la Région, autorité organisatrice des transports régionaux desservant AUBENAS

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

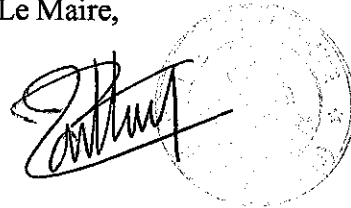
Au registre sont les signatures.

Date d'affichage : 24 février 2017

Transmis à la Sous-Préfecture : 24 février 2017

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,



Jean-Yves PONTHER